



Le Conseil de Paris s'engage en faveur de l'accueil des réfugiés

Sur proposition de l'Exécutif parisien, le Conseil de Paris a adopté mardi un vœu comportant 12 engagements en faveur de l'accueil des réfugiés. Un plan d'action sera annoncé la semaine prochaine, fruit de la mobilisation de la Communauté de Paris impulsée début septembre par Anne Hidalgo.

Depuis le début de l'été, Paris fait face à des flux migratoires d'une ampleur inédite. Des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants, jetés sur les routes de l'exode par les violences dans leurs pays, sont arrivés sur son territoire, dans une situation des plus précaires.

Depuis juin, 2.200 personnes déjà mises à l'abri

En quatre mois, l'Etat et la Ville de Paris, avec le soutien sans faille des associations qui œuvrent en faveur des réfugiés, ont mis à l'abri plus de 2.200 personnes et résorbé l'essentiel des campements présents sur l'espace public.

Elles bénéficient depuis d'un hébergement d'urgence, d'un accès aux soins, de repas et d'un accompagnement dans leur démarche. Cette prise en charge se poursuit tout au long de l'examen de leur demande d'asile. Une fois celui-ci attribué, les dispositifs de droit commun en matière d'intégration prennent le relais.

La Communauté de Paris travaille à un plan d'action

Anne Hidalgo a souhaité associer la Communauté de Paris à cette mobilisation majeure des pouvoirs publics. Le 10 septembre, elle a rassemblé toutes les parties prenantes à l'Hôtel de Ville – associations, syndicats de salariés, patronat, représentants des cultures, personnalités de la culture et du sport – pour réaliser un état des lieux des dispositifs existants et réfléchir à leur renforcement.

L'objectif est d'accompagner l'Etat dans sa compétence de prise en charge des réfugiés en mobilisant l'ensemble de ces partenaires et des services de la collectivité parisienne pour proposer de nouvelles solutions d'accueil et d'intégration. Ce travail, piloté depuis par Dominique Versini, adjointe à la Maire en charge de la solidarité et de la lutte contre les exclusions, aboutira à l'annonce, la semaine prochaine, d'un nouveau plan d'action transversal.

Le Conseil de Paris adopte 12 engagements

En parallèle, Anne Hidalgo a tenu à ce que les conseillers de Paris réaffirment leur engagement en faveur de l'accueil des réfugiés. Ils ont adopté mardi, à une large majorité, un vœu qui appelle à ce que la Ville :

- **mobilise l'ensemble des moyens à sa disposition** afin d'accueillir dans des conditions dignes et garantes de leur intégration les réfugiés arrivant sur son territoire, en portant une attention particulière, comme ce fût le cas au cours des derniers mois, à la prise en charge des publics vulnérables, dont les familles, les femmes enceintes, les femmes isolées avec enfants et les mineurs non accompagnés ;
- **contribue à la mobilisation de bâtiments et de foncier** permettant l'ouverture rapide de nouveaux centres d'hébergement, en veillant à ce que cet effort soit équitablement réparti sur le territoire parisien et métropolitain, que dans cette perspective toutes les mairies d'arrondissement identifient quels sites peuvent être mobilisés ;
- **mette le site de l'ancien lycée Jean Quarré » (19e) à la disposition de l'État** afin qu'il soit transformé en centre d'hébergement géré par une association humanitaire après la mise à l'abri des occupants actuels pour permettre de réaliser les aménagements indispensables ;
- **accompagne l'ouverture des centres d'hébergement sur leur environnement** afin de favoriser les échanges, les rencontres et la co-construction de projets entre les réfugiés, les habitants solidaires et les forces associatives mobilisées sur cet enjeu ;
- **que toutes les personnes prises en charge par la Ville fassent l'objet du même accompagnement global**, notamment alimentaire, sanitaire et administratif ;
- **que l'Etat présente au Conseil de Paris les moyens nouveaux qui seront mobilisés** pour renforcer les plateformes d'accueil et d'accès aux droits des réfugié-e-s ; et que soit créée en complément à ces plateformes une équipe mobile pluridisciplinaire dédiée permettant une prise en charge rapide quel que soit le lieu où se situent les personnes ;
- **présente un plan d'action qui permette de faire face à l'urgence et de réunir les conditions de l'intégration** des réfugiés, que dans cette perspective le soutien aux associations œuvrant dans ce domaine fassent l'objet d'un soutien accru de la ville de Paris, et que cette dernière mobilise l'ensemble des acteurs susceptibles de soutenir financièrement ces initiatives, comme elle encourage, valorise et coordonne l'ensemble des contributions de la Communauté de Paris pour l'accueil des réfugiés
- **prévoit dès son budget 2016 tous les moyens nécessaires** à la mise en œuvre des mesures de ce plan d'action ;

- **articule ces mesures avec les efforts de l'État** visant à accroître sensiblement le nombre de places d'accueil disponibles et à réduire les délais d'instruction des demandes d'asile ;
- **soit particulièrement vigilante à ce qu'aucune hiérarchie ne soit faite entre les différentes formes de détresse**, et que l'effort porté sur l'accueil des réfugiées ne se fasse pas au détriment du respect des engagements pris dans le cadre du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion pour l'ensemble des publics en situation de grande vulnérabilité ;
- **contribue à la réflexion sur l'amélioration des dispositifs d'accueil et d'intégration** des réfugiés à l'échelon national et à l'échelon européen, et que dans cette perspective la question de l'opérationnalité des accords dits « de Dublin » soit posée ;
- **présente un bilan de l'ensemble des mesures** en Conseil de Paris dans six mois.

Contact presse : Alison Hadjez / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr